

Architectes pour tous

Allez à la rencontre des maitres d'ouvrages !

ALLEZ A LA RENCONTRE DES MAITRES D'OUVRAGES SUR « ARCHITECTES POUR TOUS » !

L'Ordre des architectes lance « Architectes pour tous », un service Internet de mise en relation géolocalisée entre maîtres d'ouvrage et architectes.



— PARTICULIER
Manque de perspective ?

(visuels issus de la communication « Architectes pour tous »)

**Soyez présents vous aussi sur « Architectes pour tous » !
Présentez votre agence et vos projets !**

1/ QU'EST-CE QU' « Architectes pour tous » ?

« Architectes pour tous » est un site Internet qui s'adresse aux particuliers, aux professionnels et aux collectivités à la recherche d'un architecte.

A partir de quelques informations fournies par le futur maître d'ouvrage sur son projet, « Architectes pour tous » lui propose une carte qui géolocalise :

- 1/ des réalisations architecturales similaires à son projet
- 2/ des agences d'architecture réalisant des projets similaires

Le maître d'ouvrage peut ensuite se rendre sur la fiche de chacune des agences qui l'intéresse, consulter leurs réalisations et prendre contact avec elles.

Architectes pour tous

Laissez-vous guider et partez à la rencontre d'une sélection d'architectes proches de vous, prêts à vous accompagner dans vos projets

QUI ÊTES-VOUS ? *
Votre profil

QUEL EST VOTRE BESOIN ? *
Votre besoin

OÙ EST VOTRE PROJET ? *
Indiquez votre code postal, pour mieux cibler les architectes ayant construit aux environs

ET, POUR COMPLÉTER...
Si ce site Internet devient votre point de contact

Et si vous souhaitez nous préciser :

* Champs obligatoires

UNE COLLECTIVITE

ÉTABLISSEMENT PUBLIC

68100

Par exemple, je souhaite...

Votre ville

CP

Votre nom de rue

VALIDER

2/ POURQUOI être présent sur « Architectes pour tous » ?

Tous les architectes ont intérêt à être présents sur « Architectes pour tous » :

- « Architectes pour tous » **guide** les maitres d'ouvrages et les particuliers vers les architectes dont ils ont besoin pour leur projet. Avec « Architectes pour tous », vous bénéficiez d'une visibilité et d'un référencement accrus!
- **Plus nombreux seront les architectes** sur « Architectes pour tous », **plus le service sera utile** aux maitres d'ouvrages et aux particuliers. Et plus il deviendra LA REFERENCE !
- A l'heure où fleurissent sur Internet les sites les plus fantaisistes proposant prestations, plans, et mises en contacts, « Architectes pour tous » offre aux maitres d'ouvrages et aux particuliers une base **unique** de professionnels **compétents** avec toutes les **garanties** de l'Ordre des architectes.
- Architectes pour tous est un service totalement **gratuit** (pour les architectes comme pour les maitres d'ouvrages et les particuliers)
- L'Ordre communiquera largement sur cet outil auprès des maitres d'ouvrages et des particuliers. Les images ci-contre font partie de cette communication.



(visuels issus de la communication « Architectes pour tous »)

3/ COMMENT être présent sur « Architectes pour tous » ?

Créer son « book » sur « Architectes pour tous » est très simple et ne demande aucune compétence technique.

Reportez-vous au mode d'emploi ci-joint.

Vous disposez déjà d'un *portfolio présent sur le site Architectes.org* ? Les contenus de ce portfolio sont repris et refondus dans le nouveau book. Pensez à mettre à jour vos informations !

Vous disposez déjà *étiez déjà inscrit sur la version régionale « Architectes pour tous »* ? Vos données sont reprises et refondues dans le nouveau book. Pensez à mettre à jour vos informations !

4/ REMARQUES et PRECAUTIONS à prendre

Vous avez plusieurs modes d'exercice ?

Vous disposez d'autant de « books » « Architectes pour tous » que vous disposez de modes d'exercice (ex. vous avez une activité libéral et êtes associé(e) d'une société d'architecture : vous trouverez donc 2 books dans votre compte.)

Toutefois, seuls les modes d'exercice autorisant la maîtrise d'œuvre et permettant de répondre aux sollicitations des maîtres d'ouvrages donnent la possibilité d'avoir un book.

Vous exercez en société à plusieurs architectes ?

Tous les architectes associés et salariés d'une même société d'architecture disposent des droits de création et de modification du book de cette société, depuis son compte personnel sur le site Architectes.org.

Si un des architectes associés ou salariés de cette société d'architecture quitte la société, il ne dispose plus de ces droits.

Respectez les droits d'auteur !

Ne publiez sur votre book que des réalisations et projets dont vous êtes l'auteur.

N'oubliez pas de mentionner les éventuels architectes associés.

Si vous publiez des projets réalisés dans le cadre d'une agence que vous avez quitté, assurez-vous de l'accord des associés de cette société.

Assurez-vous que les droits d'auteur des photographes des images que vous publiez sont respectés et mentionnez-les dans la légende des images prévue à cet effet.

Confidentialité des projets

Il est important pour le bon fonctionnement d' « Architectes pour tous » que les informations de description des projets et notamment leurs coordonnées géographiques précises soient indiquées.

Toutefois, ces données peuvent être omises au cas où les maîtres d'ouvrage souhaiteraient préserver la confidentialité des informations et leur anonymat.

Responsabilité du CNOA

En tant qu'éditeur du site Architectes.org et du service « Architectes pour tous », le Conseil national de l'Ordre se réserve le droit d'intervenir en cas de contenus litigieux, illicites ou manifestement contraires à la ligne éditoriale du site.